

Les principales activités

- élaborer et contrôler les actes
- suivre l'ensemble des procédures
- contrôler les actes émis par les confrères ou d'autres juristes
- procéder à la mise à jour des logiciels de rédaction d'actes
- encadrer l'équipe technique

La formation

Elle est organisée en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Il faut donc être embauché dans une étude d'huissier de justice pour suivre la formation et obtenir le **Certificat de qualification professionnelle (CQP) de clerc expert**.

Elle est accessible à deux types de public : les **titulaires d'un Master en droit ou de la qualification de clerc aux procédures**. Pour ces derniers, il faut avoir exercé l'activité de clerc aux procédures au moins deux ans au sein d'une étude et suivi en parallèle une centaine d'heures de formation (les sources du droit, dissertation juridique).

Sa durée est de deux ans, à raison d'un jour par semaine en centre de formation.

Au programme :

- suivi des procédures complexes (mesures conservatoires, procédure d'exécution sur un immeuble, saisie de valeurs mobilières...);
- élaboration et contrôle des actes (titre exécutoire, rédaction d'une assignation);
- préparation aux épreuves de validation.

Pendant la formation, le bénéficiaire est rémunéré selon son âge et son niveau d'études.

POUR EN SAVOIR PLUS...

reportez-vous au verso de cette fiche.

CLERC EXPERT

Le métier au quotidien

Que fait-il ?

Bras droit de l'huissier de justice, il assure avec lui l'expertise juridique de l'étude.

Il a en charge des dossiers complexes : baux, relations de voisinage, sommations, cession de créance, hypothèques, procédures immobilières, contrefaçons... Il est responsable du choix des procédures mises en œuvre, de la production des actes, du suivi des dossiers jusqu'à leur clôture.

Par ailleurs il joue un rôle d'appui technique, voire d'encadrement, auprès des Clercs aux procédures et des secrétaires.

Il assure en outre la veille juridique et garantit la mise à jour des logiciels de production d'actes.

Comment travaille-t-il ?

Bien souvent cette activité est exercée par ceux qui se destinent à la carrière d'huissier de justice ou, à défaut, à un emploi de cadre au sein de l'étude. D'où la polyvalence et la flexibilité attendues à ce poste : il faut bien connaître tous les rouages, avoir expérimenté toutes les fonctions d'une étude afin de pouvoir en assumer à terme la responsabilité.

Le clerc expert doit faire preuve **de rigueur et de diplomatie** lors de ses échanges avec ses principaux interlocuteurs : les créanciers, les débiteurs, les avocats, les policiers ou gendarmes et les banques. Il est aussi en contact avec des prestataires auxquels il peut avoir recours dans le cas d'une saisie (par exemple, serruriers, déménageurs), etc.

Ce métier est accessible aux femmes et aux hommes.



Au niveau national,

2 000

études d'huissier de justice emploient des salariés.

Salaire mensuel de départ après obtention de la qualification

1 900 € bruts



L'école de la profession

ENP - École Nationale de Procédure

44 rue de Douai
75009 PARIS
Tél. 01 49 70 12 90
E.mail : enp@huissier-justice.fr
www.enpepp.org

Cet organisme peut aussi vous aider à trouver un employeur.



*Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter*

L'OPCA PL

Tél. 01 46 39 38 37

www.opcapl.com

E.mail :
guidemetiersdroit@opcapl.com

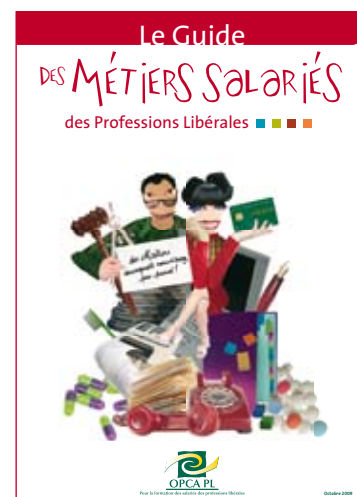
52- 56, rue Kléber
92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Pour aller plus loin...

- **AFIJ** (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés)
10, Impasse Robiquet - 75006 PARIS - Tél. 01 53 63 83 10
www.afij.org
- **CIDJ** (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
101 Quai Branly - 75015 PARIS - Tél. 01 44 49 12 00
www.cidj.com
- **Cités des métiers**
www.reseaucitesdesmetiers.com
- **Missions locales et PAIO** (Permanences d'accueil d'information et d'orientation de votre région)
www.cnml.gouv.fr
- **Pôle emploi**
www.pole-emploi.fr

Ces organismes ont un rôle d'information, d'orientation, d'accompagnement et de soutien en matière de formation et d'emploi.

> Présentation synthétique des fiches-métiers



Téléchargeable sur
www.opcapl.com